

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00564 Numéro SIREN : 417 561 958 Nom ou dénomination : A.C.E

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2020 sous le numéro de dépôt 24088

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Présenté en Euros



ACTIF		Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)							
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés							
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		431 349		431 349	100,00	419 113	100,00
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		431 349		431 349	100,00	419 113	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)		431 349		431 349	100,00	419 113	100,00



BILAN PASSIF

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622)	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1,77	1,82
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles	0,18	0,18
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	324 671	297 219
	75,27	70,92
Résultat de l'exercice	17 345	27 452
	4,02	6,55
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	350 400	333 056
	81,23	79,47
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		5 000
		1,19
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	0	114
	0,00	0,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 400	70 300
	16,78	16,77
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	59	843
	0,01	0,20
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 490	3 300
	0,35	0,79
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 000	6 500
	1,62	1,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	80 949	86 057
	18,77	20,53
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	431 349	419 113
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	50 600		50 600	100,00	71 100	100,00	-20 500	-28,82			
Chiffres d'Affaires Nets	50 600		50 600	100,00	71 100	100,00	-20 500	-28,82			
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits											
Total des produits d'exploitation (I)			50 600	100,00	71 100	100,00	-20 500	-28,82			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			29 211	57,73	37 895	53,30	-8 684	-22,91			
Impôts, taxes et versements assimilés			983	1,94	908	1,28	75	8,26			
Salaires et traitements											
Charges sociales											
Dotations aux amortissements sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			0	0,00	0	0,00					
Total des charges d'exploitation (II)			30 194	59,67	38 804	54,58	-8 610	-22,18			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			20 406	40,33	32 296	45,42	-11 890	-36,81			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)											
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)											
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			20 406	40,33	32 296	45,42	-11 890	-36,81			

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	3 061	6,05	4 844	6,81	-1 783	-36,80
Total des Produits (I+III+V+VII)	50 600	100,00	71 100	100,00	-20 500	-28,82
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 255	65,72	43 648	61,39	-10 393	-23,80
RÉSULTAT NET	17 345	34,28	27 452	38,61	-10 107	-36,81
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 DECEMBRE 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2020.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 17.344,54 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau avant affectation.....	324.670,87 €
Bénéfice de l'exercice.....	17.344,54 €
Autres réserves	300.000,00 €
Report à nouveau après affectation.....	42.015,41 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérante

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 DECEMBRE 2020

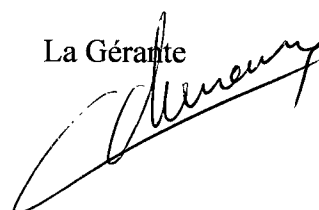
RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2020

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 17.344,54 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau avant affectation.....	324.670,87 €
Bénéfice de l'exercice.....	17.344,54 €
Autres réserves	300.000,00 €
Report à nouveau après affectation.....	42.015,41 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérante



ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt

Le 20 décembre

A 19 heures,

Les associés d'ACE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Madame CHEMAMA Catherine.....	200 parts
Monsieur AISSA Kévin.....	150 parts
Monsieur AISSA Franck.....	150 parts

TOTAL	500 parts

Ces derniers représentent 100 % des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame CHEMAMA Catherine, gérante associée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :


FA 

ORDRE DU JOUR

- lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 et quitus à la gérance,
- affectation du résultat de l'exercice,
- lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, et décision à cet égard,
- questions diverses.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2020
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 17.344,54 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau avant affectation.....	324.670,87 €
Bénéfice de l'exercice.....	17.344,54 €
Autres réserves	300.000,00 €
Report à nouveau après affectation.....	42.015,41 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CGP

FA

KJ

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Catherine CHEMAMA
Gérante



Kévin AISSA



Franck AISSA

